

L'AGRICULTURE URBAINE, UN LEVIER POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TERRITOIRES ?

INSTITUTION PARTENAIRE

Direction régionale Ile-France de l'ADEME
16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex
<https://www.ademe.fr/>
Statut juridique : EPIC

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Philippe MOINAT / Claire PEYET FEBRER
Référént Agriculture Urbaine (AU) / Référént Adaptation au Changement Climatique (ACC)

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

Située au carrefour des échanges européens et mondiaux, l'Île-de-France est la première région économique française et l'une des plus importantes sur le plan européen. Composé de 8 départements, 63 intercommunalités, dont 51 EPCI à fiscalité propre de droit commun en grande couronne, 11 établissements publics territoriaux (EPT) en petite couronne et la Métropole du Grand Paris (MGP) et 1276 communes, elle accueille plus de 12 millions d'habitants, tout en étant une région plus jeune que la moyenne nationale.

Avec 30% du PIB français et 20% de la population française, le territoire francilien occupe une place centrale dans le changement d'échelle de la transition écologique. Sa conversion vers un modèle de développement économique compatible avec les enjeux de transition écologique est l'un des principaux défis à relever.

Dans ce contexte singulier, l'ADEME, par l'étendue des missions, de l'expertise à l'accompagnement des politiques et au financement de projets, occupe une place centrale dans l'écosystème d'acteurs franciliens impliqués dans cette transformation écologique.

L'ADEME a récemment communiqué sa stratégie d'adaptation au changement climatique afin « d'accélérer l'adaptation de notre société aux conséquences du changement climatique, et de passer d'une gestion réactive des risques climatiques à une posture d'anticipation et d'action. ».

En Ile-de-France, la mise en œuvre de cette stratégie passera notamment sur 2023-2024 par la mise en place du Plan Régional d'adaptation au changement climatique (PRACC). Une des actions du PRACC portées par l'ADEME est l'appel à Manifestation d'Intérêt Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (AMI TACCT) à destination des collectivités afin de les accompagner dans la mise en œuvre de la démarche.

Dans une synthèse publiée en 2017, l'ADEME a identifié "les enjeux de durabilité de l'agriculture urbaine". Par sa multifonctionnalité et diversité, l'agriculture urbaine croise différents sujets portés par l'ADEME (économie circulaire, pollutions, alimentation durable, atténuation et adaptation au changement climatique, etc.) et peut trouver toute sa place dans les démarches de transition écologique des territoires. L'agriculture urbaine est en plein essor en Ile-de-France avec plus de 650 sites recensés et l'ADEME Ile-de-France a la volonté d'accompagner ce développement. Plusieurs actions structurantes sont soutenues, en particulier l'émergence du RéFAUr, le Réseau Francilien des Agricultures Urbaines qui permettra de partager ressources, connaissances, expériences. En 2023, l'ADEME Ile-de-France lancera un appel à projet Agriculture de proximité (incluant l'agriculture urbaine) à destination des collectivités, têtes de réseaux associatifs, porteurs de projet afin d'aider des projets pilotes ou exemplaires quant à l'inclusion de l'agriculture urbaine dans la stratégie de transition des territoires.

CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Phase 1 : octobre à décembre

Etat des enjeux et des connaissances, Agriculture urbaine et adaptation - Monde / France

- Littérature
- Rencontre d'acteurs franciliens (chaire Agricultures Urbaines, AFAUP / RéFAUr, Métropole du Grand Paris, Ville de Paris, Institut Paris Région)
- Entretiens avec des Collectivités Territoriales représentatives du tissu francilien sur les enjeux de l'alimentation durable et de l'adaptation au changement climatique.

Phase 2 : novembre à février

- Développement d'un argumentaire à destination des collectivités : l'agriculture urbaine comme levier d'adaptation au changement climatique et élément de réponse face à divers risques (îlot de chaleur urbain, inondation, etc.)
- Développement d'une grille d'évaluation des projets d'agriculture urbaine : contribution à la transition écologique et potentialité pour l'adaptation au changement climatique
- Participation à l'évaluation des projets reçus à l'Appel A Projet Agriculture de Proximité de l'ADEME Ile-de-France

Phase 3 : février à avril

- Analyse critique du mode opératoire de l'ADEME Ile-de-France autour des thématiques Agriculture Urbaine et Adaptation au Changement Climatique
 - D'un point de vue thématique (comment intégrer l'approche systémique)
 - D'un point de vue organisationnel (comment s'organiser en mode projet)
- Propositions pour la constitution et le portage d'une offre complète et transverse de l'ADEME Ile-de-France
 - Agriculture urbaine et adaptation au changement climatique
 - Agriculture urbaine et autres thématiques (adaptation au changement climatique, alimentation, biodéchets, économie circulaire, logistique, etc.)

EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

L'action de l'ADEME, agence de la transition écologique, est résolument orientée vers le bien commun.

Le projet proposé par la Direction Régionale de l'ADEME Ile-de-France vise à améliorer son action et son accompagnement des collectivités en croisant un enjeu majeur, celui de l'adaptation au changement climatique, et un domaine en plein essor en Ile-de-France et qui a toute sa place dans les démarches de transition écologique des territoires, celui de l'agriculture urbaine.

RÉSULTATS ATTENDUS

En phase 1 : note de synthèse

En phase 2 : Argumentaire, grille d'évaluation, présentation de restitution des travaux phases 1 et 2

En phase 3 : Note de synthèse avec recommandations, maquette d'une offre agriculture urbaine transverse.

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE ?

Le projet permettra à l'ADEME Ile-de-France :

- de croiser deux thématiques qu'elle porte (l'agriculture urbaine et l'adaptation au changement climatique) afin d'améliorer son offre d'accompagnement aux collectivités
- d'enrichir son offre sur l'agriculture urbaine en la rendant plus transversale et mieux adaptée aux besoins des collectivités et des porteurs de projets
- de mieux évaluer les projets qui lui sont soumis par rapport aux enjeux de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique
- d'engager un travail d'intégration de la thématique Adaptation au changement climatique dans chacune de ses actions
- plus généralement d'améliorer son processus de travail et son offre, en correspondance avec l'approche systémique de la transition écologique qu'elle préconise

QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?

Les bénéficiaires du projet seront :

- l'ADEME Ile-de-France (voir ci-dessus, les bénéfices prévus);
- les collectivités d'Ile-de-France qui bénéficieront d'un meilleur accompagnement de l'ADEME Ile-de-France;
- les acteurs de l'agriculture urbaine qui bénéficieront des connaissances recueillies dans la phase 1.

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Une réunion d'avancement mensuelle en plus d'échanges au fil de l'eau selon les besoins des étudiants.

- Par e-mail, téléphone
- En visio
- Via Teams Collab, avec la constitution d'une équipe pour le partage d'information et de documents

Possibilité de disposer d'une salle de travail à l'ADEME Ile-de-France (sous condition de réservation).